

UNIVERSITE JEUNES CHERCHEURS SCIENCES SOCIALES, SCIENCE et SOCIETE

Dans le cadre de son programme QUAERETHICA (www.iales.org) de promotion de la recherche en sciences sociales dans le domaine de l'éthique des sciences, l'Association internationale droit, éthique et science organise annuellement une université francophone des jeunes chercheurs. Celle-ci est destinée à encourager de nouvelles perspectives de recherches, notamment pluridisciplinaires, et à faciliter leur réalisation. Elle invite les jeunes chercheurs à soumettre à la réflexion et au débat des projets sur un sujet préalablement fixé qu'un jury sélectionne et qui sont présentés au cours de deux journées de réflexion en présence d'autres chercheurs, de praticiens et d'universitaires.

Organisée en partenariat avec la Commission nationale française pour l'UNESCO et l'Agence de la biomédecine, la session 2009, consacrée à la gouvernance, a réuni à l'Université Paul Cézanne (Aix en Provence) une cinquantaine de participants autour des quatre candidats sélectionnés sur leurs projets (M.A. Fogou, philosophie, Cameroun, La gouvernance de la pauvreté, Mme A. Keïta, droit, Mali, La circulation des médicaments contrefaits au Mali, Mme A. Marin, anthropologie, Moldavie, La gouvernance face à la complexité de l'expérience éthique des individus, M.C. M'Tatu, sociologie, R.D Congo, L'accès aux soins de santé à Kinshasa)

En accordant ses mentions et le prix pour cette session, le jury a entendu souligné sa volonté de « mettre le pied à l'étrier » des jeunes chercheurs en proposant un accompagnement « ciblé » à chacun des jeunes chercheurs lauréats. Ainsi :

- à M. Chrisante M'THATU, il a décerné une mention pour son engagement dans une recherche de terrain et proposé de prendre en charge une formation en bioéthique afin de lui permettre d'affiner la formulation de son projet ;**
- à Mme Awa KEITA, il a décerné une mention spéciale pour l'intérêt juridique de son projet et l'a invité à présenter aux fins de publication au Xème colloque de droit de la santé (Aix 26 novembre 2009) ainsi qu'à soumettre sa candidature pour une inscription en thèse à Aix en Provence ;**
- à Mme Ana MARIN, il a accordé une mention spéciale pour la qualité méthodologique de son projet et la contribution apportée par l'anthropologie au débat éthique. Il lui a été proposé d'élaborer un guide méthodologique propre à adapter cette recherche à d'autres contextes socio-culturels ;**
- à M. Anatole FOGOU, il a décerné le prix de la session 2009 pour la pertinence du sujet traité, son éloquence et sa liberté de parole. En reconnaissance de ses compétences académiques, M. FOGOU sera invité à faire partie du prochain jury.**

Fort du succès de cette première session, une deuxième session de l'université sera organisée en 2010.